

## A propos du Collège doctoral

Organiquement lié à l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » EA7403, le Collège Doctoral concourt à la formation des docteurs et les prépare à l'exercice d'une activité d'enseignement et de recherche.



## Membres du conseil du collège doctoral

---

## Le Conseil du Collège doctoral

---

Il assiste le **directeur du Collège doctoral** dans sa tâche de préparation des activités scientifiques et des programmes du Collège doctoral en tenant compte simultanément des besoins des doctorants, des besoins et des missions de l'église ainsi que des évolutions de la recherche et du monde socio-économique.

Il envisage les **questions pédagogiques** liées à la gestion du Collège doctoral, à ses nécessaires adaptations et évolutions. Il veille à la **qualité des programmes** d'acquisition de la documentation scientifique et des moyens de travail mis à la disposition des doctorants.

## La Commission d'orientation

---

Elle a un rôle de supervision dans la conception et la mise en œuvre des programmes méthodologiques du Collège doctoral.

Elle assiste le **Vice-Recteur à la Recherche** dans l'attribution des bourses et aides aux doctorants.

Elle veille à harmoniser le règlement des différents cycles d'études doctorales, en fonction de la charte de la thèse.

Composé de **membres élus**, de **membres nommés**, d'un **membre invité** et d'un **représentant du personnel administratif**, il se réunit deux fois par an sous la présidence de son Directeur.

## Aides pour les doctorants

---

Différents types de bourses proposées aux doctorants:

- bourses proposées par l'ICP - pour toute information, contacter le [secrétariat du Collège doctoral](#);
- [autres bourses](#).

Bourses de mobilité proposées pour les doctorants qui souhaiteraient présenter une communication lors d'un colloque en Europe.

Pour toute information, contacter le [secrétariat du Collège doctoral](#)

## Formations doctorales

---

Le **Collège doctoral pluridisciplinaire** assure plusieurs formations doctorales au sein de ses pôles de recherche accueillant les doctorants de l'ICP, certaines relevant de disciplines canoniques

- Théologie et Sciences religieuses
- Droit canonique
- Philosophie
- Sciences sociales et économiques

Et d'autres de disciplines non canoniques

- Philologie
- Histoire
- Education

- [Lettres](#)

Il organise, chaque année, une [semaine méthodologique](#) destinée à tous les doctorants.

Il veille à la libre circulation des doctorants entre les différents cycles d'études doctorales pour qu'ils puissent bénéficier des séminaires utiles à leur recherche.

En collaboration avec la faculté des Lettres, il propose à tous les doctorants des cours de langues étrangères.

Il permet la mise en place d'une procédure de concertation entre les différents cycles d'études doctorales en vue d'une information réciproque sur les programmes et l'intégration dans la programmation de ces cycles d'éventuels séminaires organisés par les Chaires ou Instituts de recherche.

## Encadrement et suivi

---

**Le Collège doctoral** s'assure de la qualification des directeurs de thèse : l'Habilitation à la Direction de Recherches ou son équivalent sont requis pour assurer la direction des thèses.

Il établit une charte de la thèse qui s'applique dans les différents cycles d'études doctorales et précise les étapes de la formation doctorale.

Il veille à la participation de doctorants aux projets de recherche de l'Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » EA 7403.

Il encourage **la mobilité étudiante des doctorants** pour des séjours de recherche à l'étranger, et la soutient financièrement en vue de leur participation à des colloques de recherche.

Il participe à la mise en place du suivi de **l'insertion professionnelle des docteurs**, en collaboration avec la Direction de l'Insertion Professionnelle de l'Institut Catholique de Paris.

Il a pour mission, sous la responsabilité du chef d'établissement, d'établir et de **développer des liens** avec des universités partenaires, françaises et étrangères, en vue du maintien et du développement des conventions concernant la formation doctorale et la soutenance de thèses.

### Contact

**Emmanuelle Chabert**

*Assistante de direction*

[Courriel](#)

01 44 39 52 80

#### **Horaires d'accueil :**

lundi, mardi, mercredi et jeudi

de 10h à 12h et de 14h à 16h

### À télécharger

[Programme 2016 - 2017](#)

## **INFORMATION PARCOURSUP**

**Nous sommes navrés des dysfonctionnements qui persistent. N'hésitez pas à vous reconnecter régulièrement sur la plateforme ; les mises à jour de Parcoursup continuent et nous sommes en contact régulier avec le ministère**

**Vous pouvez par ailleurs nous contacter en message privé sur les réseaux sociaux ou par mail :**

- **s.bounzeki@icp.fr** pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- **m.six@icp.fr** pour la licence de droit et la licence de sciences sociales et économiques

**Pensez bien à préciser votre nom dans le corps de votre message.**

**Notre équipe est à votre écoute.**